



LE Chien de garde

BULLETIN - FÉVRIER 2012 [Abonnez-vous à notre e-bulletin](#) [Désabonnez-vous](#)
If you received this newsletter in French and would like to get it in English, [send us an email](#).

Penser local : Cibler les municipalités

C'est la cinquième année que l'Ombudsman enquête sur les plaintes du public à propos des réunions municipales à huis clos. En vertu de la *Loi sur les municipalités*, les conseils municipaux, les comités et les conseils locaux doivent se réunir en public, à quelques exceptions étroites près. Notre Équipe d'application de la loi sur les réunions ouvertes au public (acronyme anglais OMLET) enquête sur les plaintes concernant les réunions à huis clos. En cas d'infraction à la Loi, l'Ombudsman fait un rapport.

Depuis quelque temps, OMLET a fort à faire – elle est si occupée que, cette année, l'Ombudsman a l'intention de présenter un Rapport annuel spécial qui sera consacré aux plaintes sur les réunions municipales à huis clos. Ne manquez pas sa parution cet été – nous vous donnerons plus de détails dans nos bulletins futurs.



Enquêtes municipales récentes

Enquêtes municipales récentes – Affaires closes

Amherstburg : Dans son premier rapport sur une enquête d'OMLET cette année, l'Ombudsman a conclu que la Ville d'Amherstburg avait ignoré à plusieurs reprises la *Loi sur les municipalités* et son propre règlement de procédure, en tenant indûment des réunions à huis clos et en votant à portes fermées. À la suite du rapport de l'Ombudsman, le conseil municipal d'Amherstburg a amendé son règlement et a invité OMLET à donner une séance de formation sur « la loi sur la transparence » à tous ses membres du conseil. Le maire Wayne Hurst a ensuite annoncé que son conseil avait modifié sa façon de procéder. « Nous avons communiqué l'article 239 (de la *Loi sur les municipalités*) à chaque membre du conseil », a dit M. Hurst, dans un [article du Windsor Star](#). « Je demande toujours au conseil si quelqu'un a des préoccupations à propos du sujet que nous allons discuter à huis clos. »
[\[Lire le rapport\]](#)

Clarence-Rockland : L'Ombudsman a enquêté sur plusieurs plaintes à propos de réunions à huis clos tenues dans le cadre d'un conflit orageux au conseil municipal, qui avait provoqué le départ d'un haut dirigeant et suscité des allégations de fuites de courriels. Les conclusions de l'Ombudsman, données dans deux lettres à la municipalité, ont indiqué que – même si les diverses réunions n'étaient pas strictement contraires à la *Loi sur les municipalités* – elles enfreignaient les principes d'ouverture et de transparence que cette Loi est censée défendre.
[\[Lire les lettres\]](#)

Hamilton : Le conseil municipal a enfreint les règles de réunions publiques lors de deux sessions à huis clos en juin dernier. C'est ce qu'a conclu l'Ombudsman. Dans ses deux lettres donnant les détails de ses conclusions à la municipalité, l'Ombudsman a souligné que les exceptions juridiques permettant la tenue de huis clos devraient être interprétées étroitement et que les conseillers devraient « se montrer prudents quand ils font intervenir des tiers dans une session à huis clos ».
[\[Lire les lettres\]](#) - en anglais seulement

Les règles des réunions publiques ont-elles été violées quand plusieurs conseillers de Hamilton, membres du « Sous-comité municipal des propositions de la LNH », ont rencontré le président des Edmonton Oilers et un entraîneur local durant un petit-déjeuner l'an dernier? "Non," disait l'Ombudsman - et son rapport sur cette enquête a été rendu public le 22 février.
[\[Lire le rapport\]](#)

Le Bureau de l'Ombudsman

exerce une surveillance et un pouvoir d'enquête sur environ 500 ministères, organismes, tribunaux, et sociétés de la Couronne et réunions.

[Téléchargez un formulaire de plainte](#)

Ligne des plaintes : 1-800-263-1830

Télécopieur : 416-586-3485

ATS téléscripneur : 1-866-411-4211

Courriel : info@ombudsman.on.ca

Ombudsman Ontario

Bell Trinity Square

483, rue Bay

10e étage, Tour Sud

Toronto, ON

M5G 2C9



NOUVELLES DES
ENQUÊTES – ÉQUIPE
D'INTERVENTION SPÉCIALE
DE L'OMBUDSMAN

Recours à la force

Nos enquêteurs font des entrevues dans les établissements correctionnels, un peu partout dans la province, dans le cadre de l'enquête de l'Ombudsman sur les allégations de recours à une force excessive contre les détenus. L'enquête sur le terrain devrait se terminer, comme prévu, au début de mars. Ensuite, l'Ombudsman rédigera une ébauche de rapport et de recommandations.

Traumatismes de stress opérationnel à l'OPP

L'Ombudsman rédige actuellement une ébauche de rapport sur les traumatismes de stress opérationnel parmi les membres de la Police provinciale de l'Ontario et sur la manière dont la province traite ce problème.

ON SE DONNE RENDEZ-VOUS!

Enquêtes municipales récentes – Affaires en cours

London : La municipalité était-elle en droit de se réunir à huis clos pour discuter l'éviction forcée des manifestants de « Occupy London » d'un parc local à l'automne passé? L'Ombudsman achève ce mois-ci son enquête et ses conclusions seront présentées à la Ville très bientôt.

« Dans le doute, mieux vaut se réunir en public » – En savoir plus sur les réunions municipales publiques



Les municipalités peuvent désigner leur enquêteur relativement aux plaintes sur les réunions à huis clos. Dans 193 des 444 municipalités ontariennes, cet enquêteur est l'Ombudsman de l'Ontario.

Qui est l'enquêteur de votre ville? [Cliquer ici](#).

Vous voulez porter plainte à propos d'une réunion à huis clos dans votre municipalité? Vous pouvez le faire [ici](#).

Nous avons traité 464 plaintes depuis 2008. De ce total, environ une douzaine se sont achevées par des rapports publics – [Lire ici](#).

Nous avons publié un guide informatif sur les exigences de la *Loi sur les municipalités* à propos des réunions publiques – parfois évoquées par l'expression « loi sur la transparence » – et sur le processus de plaintes et d'enquêtes - Lire le *Guide des réunions municipales ouvertes au public : Loi sur la transparence administrative en Ontario* - [Cliquer ici](#) (ou [communiquer avec nous](#) pour demander un exemplaire imprimé).

Qu'est-ce qu'une « loi sur la transparence »? [Cliquer ici](#).

Ombudsman Ontario – Liaison avec la communauté

Formation : « Aiguisiez-vous les dents » à Montréal

L'Ombudsman André Marin et son équipe ont présenté « [Aiguisiez-vous les dents](#) » (ALD / SYT acronyme anglais), en français, pour la deuxième fois les 23 et 24 janvier, aux bureaux montréalais du Protecteur du citoyen du Québec. ALD est un cours de formation avancée, axée sur les enquêtes systémiques, pour les ombudsmen et les chiens de garde de l'administration. Notre Bureau a présenté SYT à des organismes de surveillance et à des enquêteurs un peu partout dans le monde, ainsi qu'au bureau principal de l'Institut international de l'Ombudsman à Vienne. Cette formation de deux jours donnait suite à une session similaire offerte en novembre au personnel du Protecteur du citoyen du Québec, dans ses bureaux de la Ville de Québec.

Prochainement, à l'automne : Une version de SYT pour les délégués à la conférence de l'Institut international de l'Ombudsman à Wellington, en Nouvelle-Zélande.

Bonjour à l'Australie – Sur Skype, au-delà des distances



Le 8 février, l'Ombudsman adjointe Barbara Finlay a pris part à une nouvelle première pour notre Bureau, en faisant une présentation sur les enquêtes systémiques d'Ombudsman Ontario à une salle pleine de membres du personnel d'ombudsmen à Victoria, en Australie... via Skype.

Le Bureau de l'Ombudsman sera représenté à la **Foire annuelle des services gouvernementaux et communautaires**, le 25 février, de **11 h à 15 h 30**, à Cloverdale Mall, 250 The East Mall, à Etobicoke.

Passez nous voir. Nous répondrons à toutes vos questions sur les activités de notre personnel, sur le processus de plainte à notre Bureau, et nous vous montrerons comment nous trouver sur Twitter et Facebook.

Notre personnel sera au Palais des congrès du Toronto métropolitain le 2 mars pour participer à **Public Interest Day**, de 10 h 45 à 12 h 30.

Petit message aux étudiants : Notre personnel sera à l'Université d'Ottawa le 8 mars. Nous participerons à la **Journée des carrières 2012 – Salon d'information en justice sociale**, au Centre des congrès d'Ottawa, de **11 h 15 à 13 h**. Venez nous dire bonjour.

CONNECTER EN LIGNE

L'Ombudsman compte maintenant plus de **6 323** suiveurs Twitter et plus de **1 676** fans Facebook. Merci de vos commentaires et de vos idées!

Continuez de communiquer avec nous grâce aux médias sociaux, ou envoyez-nous un mot à chiendegarde@ombudsman.on.ca.

CAS SÉLECTIONNÉ

BOF! Quelle importance?



Frustré de ne pas réussir à faire dire au Bureau des obligations familiales combien il devait d'arriérés de pension pour enfant à charge, un père de famille a fait appel à l'Ombudsman. Sa dette pesait sur sa cote de solvabilité, mais chaque fois qu'il demandait au BOF de clarifier combien il devait, il obtenait une réponse différente, allant de 6 000 \$ à 27 000 \$. Il craignait que le BOF ne l'oblige à tort de payer une pension pour une période durant laquelle son enfant avait vécu chez lui.

Le personnel du BOF a dit tout d'abord à l'Ombudsman que cet

Faculté de droit de Windsor – L'Ombudsman parle du G20, de l'UES

Le 31 janvier, l'Ombudsman a de nouveau été invité à prendre la parole devant les étudiants de première année de la Faculté de droit de l'Université de Windsor, dans le cadre du programme Accès à la justice. Le discours de l'Ombudsman, « Accountability in the Administrative State », a porté sur ses récentes enquêtes concernant l'appui du ministère du Procureur général à l'Unité des enquêtes spéciales ([rapport : Le sabordage de la surveillance](#)) et l'expansion des pouvoirs policiers par la province lors du sommet du G20 à Toronto en 2010 ([rapport : Pris au piège de la loi](#)).



Office of the Ombudsman of Ontario | Bureau de l'Ombudsman de l'Ontario
1-800-263-1830 - Complaints Line | Ligne des plaintes | 1-866-411-4211 - TTY | ATS

homme devait 6 063,53 \$, mais le personnel de l'Ombudsman lui ayant demandé de revoir le dossier de plus près, il a conclu qu'en fait il n'y avait pas d'arriérés. Le BOF a admis à l'Ombudsman qu'il n'avait pas tenu compte de la correspondance adressée par la mère de l'enfant, confirmant que le père ne lui devait plus de pension alimentaire.

Ne manquez pas le Rapport annuel 2011-2012 de l'Ombudsman, qui paraîtra en juin.

www.ombudsman.on.ca

Bell Trinity Square, 483 Bay St., 10th Floor, South Tower // Bell Trinity Square 483, rue Bay 10e étage, Tour Sud, Toronto, Ontario, M5G 2C9, Canada